

Le Jeudi Saint tout est dit mais tout reste à faire, et ce seront le vendredi de la croix et le dimanche de la résurrection*.

Nous entrons dans ce mystère, bien amorcé celui de la pâque Juive qui célèbre la présence de Dieu auprès de son peuple à travers sa sortie d'Égypte (Ex 12, 1-8.11-14).

Selon la loi et la coutume juives, Jésus célèbre avec ses disciples la fête juive de la Pâque, en souvenir de la libération d'Israël de l'esclavage en Égypte. Dans le cadre de ce banquet, le Seigneur Jésus a institué l'Eucharistie (Ps 115 ; 1 Co 11, 23-26), le sacrement du salut, et a établi le sacerdoce ministériel, en référence liturgiquement à la messe chrismale, quand nous lisons dans la Préface de cette sainte célébration, « *Il est le Prêtre éternel et véritable qui institua le sacrement destiné à perpétuer son sacrifice.* » (Jn 13, 1-15)

L'Église primitive ne célébrait la fête de Pâques dans toute sa plénitude qu'à partir de la Veillée pascale jusqu'au matin de Pâques. Ce n'est qu'au IV^e siècle que cette célébration s'étend graduellement sur les trois jours. Le triduum qui commence par la messe "*In Cæna Domini*" et trouve son apogée dans la Veillée pascale. Il commence le jeudi soir parce que, selon les juifs, le jour commence déjà la veille au soir et donc liturgiquement les solennités et les dimanches sont déjà célébrés avec les vêpres de la veille ; une deuxième raison est que dans la dernière Cène de Notre Seigneur, se trouve sacramentellement anticipé le don de lui-même qu'il fera sur la Croix.

À travers le lavement des pieds, geste tout insolite par son caractère, puis l'institution de la Sainte Cène, le Seigneur s'inscrit dans l'événement de la Pâque nouvelle : notre libération, notre passage de la mort à la vie nous sont assurés par la Pâque même du Christ qu'il a réalisée en passant par l'abaissement de la croix, abaissement anticipé dans ce geste d'humble service, du reste, dévolu aux esclaves non juifs. Il a été admis par un célèbre père de l'église que, « *cet acte est grand, mais il nous rappelle des choses plus grandes encore. Il s'est dépouillé de ses vêtements et ceint d'un linge, mais auparavant étant dans la gloire de Dieu, il s'était anéanti et avait pris la forme de l'esclave. Il a mis de l'eau dans un bassin pour laver les pieds de ses disciples, mais il allait bientôt répandre son sang pour laver les souillures des pécheurs. Il a essuyé avec le linge dont il était revêtu les pieds qu'il avait lavés ; mais la chair elle-même dont il s'était revêtu, il l'a donnée pour compléter ce que commençait l'action de ses Apôtres (...)* Il fut dépouillé de ses vêtements pour être crucifié, et mort il fut enveloppé de linceuls. Toute sa Passion était pour nous une œuvre de purification. Mais avant de souffrir il veut nous donner ses services, pour nous montrer que s'il souffre il souffre pour nous. » Saint Augustin, *Tractatus in Johannis evangelium*, LVI 7

La conception du Repas, la Sainte Cène du Seigneur, telle qu'elle prévalait de manière générale dans les premières communautés chrétiennes, montre que la foi en la présence du Seigneur, et l'appartenance à son corps sont au fondement d'une véritable célébration du Repas du Seigneur. Dit autrement, aussi longtemps que nous ne nous dépouillerons pas, de nos beaux habits tissés d'orgueil, de vanité et de présomption, cette admonition de la part du Seigneur s'actualiserait à notre égard, « *si je ne te lave pas, tu n'auras pas de part avec moi* » (Jn 13, 8).

En instituant une mystérieuse contemporanéité devant un geste si grand et si noble (*il est Grand le mystère de la foi, proclamons-nous à l'Anamnèse*), le silence ne serait-il pas réellement d'or, ne s'impose-t-il pas de fait, vivement recommandé par la normative liturgique ?

*Dans la matinée de ce jour du Jeudi Saint, à la messe chrismale sont bénies l'huile des malades, des catéchumènes et le saint Chrême est consacré.

Par ailleurs, le *Tridium* pascal de la Passion et de la Résurrection du Seigneur commence avec la messe de la Sainte Cène du Seigneur. Aussi, brille-t-il comme le sommet de toute l'année liturgique. De même que le dimanche constitue le sommet de la semaine, de même la solennité de Pâques constitue le sommet de l'année liturgique. Cf. Conc Oec Vat II, *Const lit.*, art. 5, 106.